



## AFFICHAGE

### En vertu de l'application de l'article L2121-10 du CGCT CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du Conseil Municipal se tiendra le :

**Vendredi 26 juin 2026 à 20h**

**Maison des Associations (avenue Tribout)**

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES SEANCES PRECEDENTES

#### INFORMATIONS DIVERSES

#### DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE

#### ORDRE DU JOUR

##### *Finances / Budget principal*

- 1- Tarifs de la restauration scolaire à compter de la rentrée 2026-2027 dans le cadre du dispositif « Tarification sociale des cantines scolaires » (dispositif « cantine à un euro)
- 2- Tarifs de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée 2026-2027
- 3- Tarifs des prestations effectuées en régie en cas d'incivilités et / ou de dommages au domaine public
- 4- Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027

##### *Affaires scolaires*

- 5- Création d'un conseil municipal des jeunes
- 6- Projet éducatif des services périscolaires

##### *Domaine et Patrimoine*

- 7- Avenants au marché de travaux relatif à l'extension et à la rénovation de l'hôtel de ville
- 8- Mise à disposition de logements communaux pour le festival « A bras le corps »

#### INFORMATIONS PAR DELEGATION

#### QUESTIONS DIVERSES

***En raison de la délocalisation de la séance à la Maison des Associations,  
la séance du Conseil Municipal ne sera pas diffusée en direct sur la chaîne YOUTUBE***

Le Maire,  
Philippe MOREAU

